

Synopsis

Ce rapport est destiné à donner aux fournisseurs canadiens d'équipement et de services d'électricité des informations à jour (en novembre 1995) sur l'industrie de l'électricité de l'Inde — l'une des plus importantes au monde, avec le taux de croissance le plus élevé.

À l'heure actuelle, l'Inde a une capacité de production d'électricité de 82 000 mW. Bien que sa consommation par habitant soit faible (320 kWh par an), la demande augmente de 8 p. 100 par an. À l'échelle nationale, il existe un déficit de production de 10 p. 100, qui peut atteindre 20 p. 100 en période de pointe. Les projets officiels de construction de nouvelles centrales portent sur un total de 140 000 mW d'ici à l'an 2010. Selon des estimations prudentes, la capacité mise en service pourrait atteindre 115 000 mW pendant cette période — ce qui est plus que toute la capacité installée du Canada.

L'électricité est un quasi-monopole du gouvernement central et des gouvernements des États depuis l'indépendance, en 1947. Plus de 90 p. 100 de la capacité de production est sous propriété publique, 30 p. 100 appartenant au gouvernement central et le reste aux États. La capacité de production totale se répartit comme suit : 71 p. 100 de centrales thermiques conventionnelles (essentiellement au charbon), 26 p. 100 d'hydroélectricité et 3 p. 100 d'électricité nucléaire.

L'industrie de l'électricité de l'Inde souffre non seulement d'un déficit de production mais aussi de centrales désuètes, de faibles facteurs de

disponibilité et de charge, d'approvisionnements en combustibles incertains, d'un réseau de transmission inadéquat, de lourdes pertes de transmission et de distribution (23 p. 100), d'un taux de gaspillage élevé, d'un système de tarification à subventionnement croisé, et des faiblesses financières et opérationnelles de la plupart des Bureaux d'électricité des États (SEB).

Depuis 1991, l'Inde a entrepris un vaste programme de réforme avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux pour accélérer la construction de nouvelles centrales, rééquiper les centrales existantes, rationaliser les marchés et renforcer les agences d'exploitation des États.

Ce qui peut intéresser le plus les Canadiens, c'est la décision qu'a prise l'Inde d'ouvrir l'industrie à l'investissement privé. Des entreprises privées, étrangères autant qu'indiennes, peuvent désormais construire et posséder directement des centrales et bénéficier d'incitations spéciales en matière de tarifs d'électricité, de traitement fiscal, de droits de douane à l'importation, de rapatriement des profits et de sécurité financière. Les investisseurs étrangers sont également bien accueillis dans l'industrie des produits et des services reliés à l'électricité, qui connaît une expansion rapide, par le truchement de relations de partenariat avec des firmes indiennes.

Les organismes du gouvernement central et des États ont assuré la diffusion des projets potentiels de l'industrie de l'électricité auprès d'entrepreneurs du monde entier. Des sociétés